La République du Centre, 14 janvier 2022

PASS VACCINAL ■ Un amendement de Jean-Pierre Sueur adopté au Sénat

Un amendement de Jean-Pierre Sueur refusant le contrôle d'identité par les restaurateurs et les cafetiers a été adopté par le Sénat. Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, avait dit, mardi, lors de la discussion générale sur le pass vaccinal « toute l'importance que revêtait pour son groupe l'amendement supprimant le contrôle d'identité exercé par les restaurateurs, cafetiers et responsables d'établissement accueillant du public », est-il rappelé dans un communiqué. Pour lui, il s'agissait « d'une question de liberté publique : de tels contrôles doivent relever de la police et de la gendarmerie, et non de ces professionnels, dont ce n'est pas le rôle ». L'amendement, « ainsi que plusieurs autres identiques, émanant de différents groupes », a été adopté par 303 voix contre 37, dans la nuit de mardi a mercredi. ■

Phoca PDF